

nette de capitaux au Canada et le financement étranger direct, presque 30 p. 100. Cependant, de 1958 à 1961, lorsque ces proportions avaient augmenté considérablement pour atteindre respectivement plus de 34 et 47 p. 100, elles étaient encore inférieures aux proportions de la période 1929-1930 où l'activité au chapitre des investissements de la période d'entre guerres avait atteint son point culminant. Durant cette dernière période, l'étranger avait financé plus de la moitié de la formation nette des capitaux et au cours de la période, de grands investissements intervenue avant la Première Guerre mondiale, il en a financé une plus grande proportion encore. Après 1961, ces proportions ont quelque peu diminué: de 1962 à 1965, l'utilisation nette de ressources extérieures représentait 19 p. 100 de la formation nette des capitaux au Canada et le financement étranger direct en représentait 43 p. 100. Il ne faut pas oublier à ce sujet que le Canada a plus exporté qu'il n'a importé de capitaux de 1934 à 1949 et que son actif extérieur augmente depuis longtemps.

Il est également à noter que les proportions indiquées ci-dessus se rattachent à l'ensemble des investissements étrangers dans tous les domaines, y compris ceux où les capitaux canadiens prédominent, comme dans la distribution, l'agriculture, la construction domiciliaire, les services d'utilité publique et autres formes de capital social. Ainsi, le financement étranger de l'industrie manufacturière, pétrolière et minière a été bien plus considérable que les proportions générales ne l'indiquent et il a constitué le gros des investissements dans ces trois domaines depuis 1948. Le calcul complet le plus récent de la part de l'étranger dans ces domaines au Canada porte sur 1963, les changements postérieurs en ont probablement majoré la part. En 1963, la fabrication canadienne appartenait pour 54 p. 100 à l'étranger, mais elle était administrativement contrôlée pour 60 p. 100 par l'étranger. À la fin de 1954, les proportions étaient de 47 et 51 p. 100. Dans le domaine du pétrole et du gaz naturel, la dépendance financière et la dépendance administrative s'établissaient à 64 et 74 p. 100 à la fin de 1963 (60 et 69 p. 100 à la fin de 1954); dans celui des mines et de l'affinage, elles s'inscrivaient à 62 et 59 p. 100 (53 et 51 p. 100 en 1954). Cependant, les capitaux nationaux ont continué de jouer un rôle de premier plan dans des domaines tels que la vente au détail, les chemins de fer et d'autres services d'utilité publique. C'est pourquoi le contrôle extérieur des entreprises commerciales et industrielles (fabrication, pétrole, mines, distribution, chemins de fer et services d'utilité publique) n'a augmenté que légèrement de 32 p. 100 en 1948 à 35 p. 100 en 1963. Durant les mêmes années, cependant, les sociétés à dépendance administrative étrangère ont augmenté de 25 à 34 p. 100 leur part du total dans l'ensemble des entreprises commerciales et industrielles; c'est une tendance qui s'est aussi manifestée dans plusieurs branches de la fabrication et de l'extraction.

Une étude spéciale de la production et de l'emploi des grands établissements manufacturiers du Canada dominés par des étrangers fournit un autre moyen de juger de la place que l'entreprise étrangère occupe dans l'industrie canadienne. Les établissements dont les investissements s'élevaient à un million ou plus répondaient, en 1961, pour environ 40 p. 100 de la production et 29 p. 100 de l'emploi de l'industrie manufacturière au Canada. Environ 33 p. 100 de la production manufacturière et 22 p. 100 des emplois relevaient des entreprises à dépendance américaine. Ces proportions étaient beaucoup plus élevées qu'en 1953 (année de l'étude précédente). Dans certaines industries, les proportions étaient encore bien plus élevées. Les véhicules automobiles, par exemple, sortent surtout des usines relevant d'une direction américaine, mais c'est une exception. Parmi les autres industries dont plus de la moitié de la production est fournie par des établissements à dépendance étrangère, il y a la fonte et l'affinage des métaux non ferreux, le raffinage du pétrole, les pièces de véhicules automobiles, les avions et pièces, ainsi que les produits chimiques industriels. Dans plusieurs grandes industries, comme les conserveries de fruits et de légumes et la manufacture de machines et de matériel divers, le partage est plus égal. Dans l'industrie des pâtes et papiers et les industries alimentaires diverses, la part de l'étranger est importante, bien qu'inférieure à la moitié.

Il existe, cependant, plusieurs industries où la majeure partie de la production est assurée par des établissements à direction canadienne. Les plus importantes sont les